

QU'EST-CE QUE LE DEUIL ?

LE DEUIL N'EST PAS L'OUBLI

Au-delà de la douleur, du manque, du vide, c'est un processus naturel de cicatrisation qui se fait dans la durée.

C'est un chemin qui permet que le lien demeure. Ce lien se transforme, prend place dans nos vies, se fait «empreintes».

En France, le deuil concerne aujourd'hui :
20 millions d'adultes
5 millions de veufs et de veuves
1 enfant orphelin par classe, en moyenne.

LES IMPACTS DU DEUIL SONT MULTIPLES

LA RÉALITÉ DU DEUIL EST MÉCONNUE

La recherche scientifique démontre les conséquences du deuil. Elles varient notamment selon la cause du décès et ses circonstances : vieillesse, maladie, suicide, accident, attentat, décès périnatal, don du corps...



EMPREINTES

— Le lien demeure —

Empreintes 7, rue Taylor 75010 Paris

Tél. +33 (0)1 42 38 08 08 • Mail. contact@empreintes-asso.com • Web. www.empreintes-asso.com

[f](#) Empreintes Vivre son deuil [t](#) Twitter asso_empreintes [in](#) Empreintes Vivre son deuil

Ensemble, changeons de regard sur le deuil



UNE ASSOCIATION HUMANISTE
au service des particuliers et des professionnels depuis 1995



SANTÉ

ESPÉRANCE DE VIE

FAMILLE

VIE AU TRAVAIL

SCOLARITÉ

Parce que nous sommes en vie, le deuil peut toucher chacun d'entre nous. Il se vit singulièrement selon notre histoire, nos rites, nos croyances...

Parfois, l'aide d'une association comme Empreintes s'avère indispensable pour cheminer vers un mieux-être.

© PHOTODISC/ALAMY

© PHOTODISC/ALAMY

QUI SOMMES-NOUS ?

UNE ASSOCIATION EXPÉRIMENTÉE ET RECONNUE

C'est dans un esprit d'écoute et d'aide, que le Dr Michel Hanus, psychiatre, a créé notre association en 1995.

Déléguée générale : Marie Tournigand

12 membres du Conseil d'administration,
Dr Christophe Fauré, membre d'honneur

15 bénévoles

10 psychologues et professionnels
de la relation d'aide

2000 entretiens par an

30 ateliers ou groupes

DES MISSIONS EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Association nationale Loi 1901

À but non lucratif

Reconnue d'intérêt général

Non confessionnelle

Apolitique

Organisme de formation agréé

EMPREINTES EN ACTIONS

Accompagner les personnes en deuil

Informier pour combattre les idées reçues

Former des professionnels et des bénévoles

Faire avancer **la recherche** sur le deuil

NOS VALEURS

Respect
Éthique
Confidentialité
Sécurité

NOUS ACCOMPAGNONS

VOUS VIVEZ UN DEUIL ET SOUHAITEZ ÊTRE SOUTENU ?

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Écoute téléphonique nationale gratuite

0 142 380 808 Service gratuit
+ prix appel

Entretiens ponctuels ou de suivi

Entretiens familiaux

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Groupes d'entraide adultes *Empreintes safran*

Ateliers écriture *Empreintes ardoise*

Ateliers enfants *Empreintes bleues*

Groupes collégiens ou lycéens *Empreintes jaunes*

Groupes jeunes adultes *Empreintes rouges*

Groupes deuil après suicide *Empreintes turquoise*

Cérémonies collectives

INFORMATIONS ET CONTACT

Tél. +33 (0)1 42 38 08 08 ■ Mail. accompagnement@empreintes-asso.com

NOUS FORMONS

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION SUR LE DEUIL ?

L'accompagnement de deuil n'est pas réservé à des spécialistes. Se former, c'est acquérir des connaissances, du savoir-faire et du savoir-être.

Empreintes vous propose des formations adaptées à votre cadre institutionnel : association, secteur privé et public.

Ces formations sont conçues pour votre domaine d'activité :

- Professionnels de santé, paramédical, médico-social, social, thérapie ou relation d'aide
- Ressources humaines, management d'équipe, psychologues ou médecin du travail
- Spécialistes de la petite enfance, de l'enseignement, psychologues de l'Éducation Nationale
- Services funéraires, gestion des cimetières
- Bénévoles

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Tél. +33 (0)1 42 38 07 08 ■ Mail. formation@empreintes-asso.com



SOUTENEZ-NOUS

Devenez adhérent, donateur, bénévole, partenaire, mécène.

POURQUOI AIDER EMPREINTES ?

**Vous pouvez soutenir
financièrement Empreintes :**
adhérez ou faites un don

Vous pouvez aussi agir avec Empreintes :
Rejoignez notre équipe bénévole
Faites connaître l'association
à votre entourage personnel ou professionnel
Diffusez nos informations sur les réseaux
sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn

Pour lui permettre de développer ses actions

C'est reconnaître que le deuil touche
chacun d'entre nous

Pour se sentir concerné et agir

Pour découvrir un lieu privilégié de rencontres
et de partages

C'est s'impliquer en faveur d'une cause
universelle et pourtant méconnue

Pour bénéficier d'une déduction d'impôt

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Mobilisez-vous pour financer, faire connaître
et développer le soutien aux personnes en deuil,
en aidant Empreintes.

Ce combat humaniste a toute sa place
dans votre entreprise, votre association,
votre fondation, votre fonds de dotation.

Engagez la politique de Responsabilité Sociale
de votre Entreprise (R.S.E.) en faveur de
la cause des personnes en deuil.

VOUS REPRÉSENTEZ UN ORGANISME

Empreintes est une association reconnue d'intérêt général.
Particulier Don déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Organisme Don déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.

INFORMATIONS ET CONTACT

Tél. +33 (0)1 42 38 07 08 ■ Mail. contact@empreintes-asso.com ■ Web. www.empreintes-asso.com

Les idées reçues sur le deuil compliquent le chemin de cicatrisation.
Se faire accompagner peut aider à réinvestir la vie.

EMPREINTES
— Le lien demeure —

SOUTENEZ EMPREINTES



7, rue Taylor 75010 Paris

Tél. +33 (0)1 42 38 08 08 ■ Mail. contact@empreintes-asso.com ■ Web. www.empreintes-asso.com

 Empreintes Vivre son deuil  Twitter [asso_empreintes](https://twitter.com/asso_empreintes)  Empreintes Vivre son deuil

ADHESION ET SOUTIEN

Bulletin à compléter et à retourner avec votre règlement

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (facultatif) Email @

COTISATION ANNUELLE

Versée pour l'année civile en cours

Et/ou DON PONCTUEL

- Particulier** 20 €
- Entreprise
ou organisme** 180 €

- 20 €**
- 35 €** soit 12 € après
déduction fiscale
- 50 €** soit 17 € après
déduction fiscale
- 100 €** soit 34 € après
déduction fiscale
- 1000 €** soit 340 € après
déduction fiscale
- Autre montant :**
..... €

Montant total versé : €

Date :

Signature

Mode de règlement

- Espèces
- Carte bancaire sur le site www.empreintes-asso.com
- Chèque à l'ordre de « Empreintes » à retourner avec ce coupon à :
Empreintes - 7, rue Taylor - 75010 PARIS
- Virement bancaire
Titulaire du compte : Empreintes – Vivre son deuil Ile-de-France
Domiciliation : CCM Paris Magenta / IBAN : FR76 10278060760002049330163
Code BIC : CMCIFR2A

Empreintes est reconnue d'intérêt général.

Particulier : don déductible à hauteur 66 % **Organisme** : don déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T.

Tout donateur devient membre adhérent d'Empreintes pendant un an. Un reçu fiscal sera adressé pour tout don supérieur à 20 euros, hors adhésion annuelle.

Conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant à administration@empreintes-asso.com.